



– COMMUNIQUÉ –

Pour publication immédiate

Ateliers d'initiation à la fauconnerie consacrés aux jeunes; futurs chasseurs au vol québécois

Québec, le 2 août 2018 – Créée en 2016, l'Association de fauconnerie du Québec (AFQ) a pour missions le développement de la fauconnerie ainsi que la conservation des rapaces au Québec. Elle vise à regrouper les chasseurs au vol québécois et a pour principale philosophie l'encadrement des apprentis-fauconniers désirant pratiquer la chasse au vol.

C'est ainsi qu'à la rentrée 2018-2019, grâce à l'octroi d'une bourse « Relève » d'*Héritage faune*, la fondation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, deux ateliers d'initiation (ou d'introduction rapide) à la fauconnerie seront organisés par les membres et partenaires de l'AFQ à l'attention des jeunes; futurs chasseurs au vol québécois !

S'adressant à la jeunesse, filles et garçons âgés de 10 à 24 ans (les parents des jeunes sont aussi conviés !), qui ont un intérêt pour cet art de chasse, le but de ces brefs ateliers d'initiation, offerts gratuitement par l'AFQ, est de présenter aux jeunes aspirants, de manière ludique et enrichissante, un aperçu, le plus complet possible, de ce qu'est la fauconnerie – ses exigences et ses contraintes, mais aussi les joies et les challenges que la chasse au vol procure !

Il est souligné que la formule retenue n'est pas celle d'un « cours »; il s'agit simplement d'une mise en contexte rapide, d'une durée d'une demi-journée, au travers de laquelle les principaux thèmes liés à la fauconnerie seront abordés. Ces ateliers permettront également aux jeunes initiés de comprendre les importantes retombées de la fauconnerie dans le domaine de la conservation. Bien évidemment, le concept d'apprentissage *mentor-apprenti* (parrainage bénévole), cher à l'AFQ, sera profusément mis de l'avant au cours de ces ateliers d'initiation.

Pour cette première année, les deux ateliers se dérouleront à Québec et à Montréal. Le programme des deux ateliers 2018-2019 est le suivant :

**Québec = Samedi le 25 août 2018, de 13h00 à 17h00, au Domaine de Maizerets,
2000, Boulevard Montmorency, Québec**

**Montréal = Samedi 8 septembre 2018, de 13h00 à 17h00, au Centre Multifonctionnel de Carignan,
1555, rue de l'École, Ville de Carignan**

(Places limitées – merci de réserver à l'adresse courriel suivante : afq@fauconneriequebec.org)

De telles initiations à la fauconnerie, focalisées sur la **relève**, sont gratuitement offertes par des associations de fauconnerie dans plusieurs juridictions du Canada et des États-Unis, mais il s'avère qu'il n'y en a, à notre connaissance, jamais eu au Québec d'offre par une structure associative, en dépit du fait que la chasse au vol y est maintenant légale depuis 2008. C'est ainsi que cette initiative de l'AFQ, proposée gracieusement il sied de le répéter, a pour ambition de pallier cette lacune sur le plan provincial.

** Venativus cum avibus semper **

(Dans ce document, le masculin englobe les deux genres et est utilisé pour alléger le texte)

L'Association de fauconnerie du Québec (www.fauconneriequebec.org) a pour missions le développement de la fauconnerie ainsi que la conservation des rapaces au Québec. Elle vise à regrouper les chasseurs au vol québécois et a pour principale philosophie l'encadrement des apprentis-fauconniers désirant pratiquer la chasse au vol. L'AFQ prône également le prélèvement durable d'oiseaux de proie en nature pour la fauconnerie et vise à favoriser l'adoption de réglementations adaptées à l'émancipation de la fauconnerie québécoise, de manière harmonisée avec les autres juridictions canadiennes et nord-américaines.